

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Arras Nord

n°2024/09/54

**Date de convocation** L'an deux mil vingt quatre  
**20 septembre 2024** le **LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024** à 18 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
**Date d'affichage** présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**24 septembre 2024**

**Nombre de conseillers** **Etaient présents :**  
**Exercice : 26** Monsieur Alain CAYET  
**Présents : 18** Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ  
**Votants : 19** Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -  
Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -  
Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL - Madame Micheline LAURENT  
Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET - Madame Christelle LEBAS  
Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE - Monsieur Olivier QUIGNON

**Excusés :**  
Monsieur Yves RAOULT qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET

Madame Chantal DECOCQ  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Monsieur Jean-Claude NOEL  
Monsieur Thierry IMBERT  
Monsieur Hubert CHIVET  
Madame Sandrine SERGEANT

AU **Secrétaire de séance :**  
Monsieur Guy BRAS

### Objet : Réalisation des projets de l'école Desavary et du Centre Camille Corot

Monsieur le Maire, suite aux différentes rencontres avec les élus les 18 mars et 26 août 2024 puis en présence de M. Delpierre Conseiller aux Décideurs Locaux le 18 septembre 2024 :

Propose aux membres du Conseil Municipal de réaliser les projets suivants

#### Ecole Desavary

Rénovation thermique et d'économie d'énergie de cette école qui date des années 1975.

Les travaux seront lancés dès cette année pour un début des travaux durant les prochaines grandes vacances scolaires avec une effectivité à la rentrée 2025. Les enfants et les enseignants seront associés à la concrétisation de cette rénovation thermique.

Cout estimatif : 637 509€



### Centre Camille Corot

Cet ensemble de bâtiments et d'espaces verts (ex Carmel) présente un grand intérêt pour la commune notamment lors de l'accueil des enfants durant le temps péri et extra scolaires.

Il permet notamment de cultiver une mixité sociale pour les enfants des écoles Grenier et Desavary mais aussi pour des habitants aux cours des fêtes et animations qui peuvent s'y dérouler (Associations, Ecole de musique, animations diverses)

Le bâtiment présente différents désordres notamment liés à des infiltrations (toitures, verrières). De plus des travaux de mise en sécurité et de réseaux de chauffe sont à réaliser pour le bien être des publics accueillis et pour réaliser des économies d'énergies.

La première estimation s'élève à 577 920€.

Monsieur le Maire propose aux élus de réaliser les travaux en plusieurs phases dans les années à venir et en fonction des possibilités financières de la commune.

Le Conseil Municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 1<sup>er</sup> octobre 2024  
Le Maire,  
Alain CAYET.

